

 Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP08

# Formation initiale Habilitations électriques : B0 - H0 - H0V exécutant ou chargé de chantier/BP

1 jour (7 H)

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 28/01/2025

**à partir de 1000€ NET /jour/groupe**

Intervenir en toute sécurité et prévenir le risque électrique

 **Objectifs**

- Sensibiliser aux risques électriques le personnel non-électricien chargé d'exécuter ou diriger des travaux non électriques à proximité direct d'un risque électrique...
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées.
- Être capable de prévenir ou d'agir face à un danger d'origine électrique

 **Compétences visées**

- Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation : respect des consignes de sécurité, mise en œuvre des procédures de sécurisation, intervention en cas d'accident.

 **Public**

Toute personne non-électricien.ne sensibilisé.e aux risques électriques.

**Prérequis** : Aucun pré-requis Un positionnement systématique, réalisé en amont de la formation permet de vérifier l'adéquation des habilitations demandées en fonction de votre activité.

**Accessibilité**: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

**Délais d'accès** : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

 **Programme**

Ce programme abordera pour les habilitations de la formation les points suivants

# Formation initiale Habilitations électriques : B0 - H0 - H0V exécutant ou chargé de chantier/BP

- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur ;
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux ;
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique ;
- Baliser et surveiller la zone des opérations
- Rédaction des documents applicables et compte rendu
- Identification des procédures de consignation
- Surveillance d'une zone d'essais
- Intervention en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie

## Notions d'électricité

- Grandeurs caractéristiques : tension (volt), intensité (ampère), résistance (ohm) et impédance.
- Loi d'Ohm et effet Joule
- Domaines de tension

## Effets physiologiques du courant électrique

- Statistiques des accidents du travail
- Mécanismes d'électrisation : contact direct, contact indirect, exemples d'accidents réels, analyse des risques, diverses façons d'être électrisé
- Le court-circuit
- Effets physiopathologiques : effets immédiats, effets secondaires, séquelles

## Incidents ou accidents

- Incendie d'origine électrique : généralités, causes des incendies d'origine électrique (échauffement, étincelle, arc électrique), moyens de lutte contre l'incendie,
- Notions de secourisme : protéger, alerter, secourir, nécessité d'une formation au sauvetage secourisme du travail


## Habilitation

- Qualification et habilitation
- Obligations de l'employeur : classification du personnel (utilisateurs et opérants), formation du personnel, contrôle des connaissances, remise contre émargement : d'un recueil de prescriptions (basé sur la publication UTE C 18-510), vérification de l'aptitude médicale délivrée par le médecin du travail, habilitation du personnel.
- Distances de sécurité par rapport aux pièces actives : distances minimales d'approche (DMA), distances limites de voisinage (DLV), distance minimale de fouille
- Symboles d'habilitation
- Titre d'habilitation.

Ce programme est actualisé suivant les décrets : 2010-1016, 2010-1017, 2010-1018, 2010-1118, 2010-301. Dans ce cadre, le recueil de prescriptions UTE C 18-510 a été transformé en Norme NF C 18-510 et rendu d'application obligatoire par son intégration au Code du Travail depuis le 1er juillet 2011.


# Formation initiale Habilitations électriques : B0 - H0 - H0V exécutant ou chargé de chantier/BP


## Dates & lieux

 Formation en intra : nous consulter

 Angers


€ 1000.00

 Formation en intra : nous consulter

 Cholet

€ 1000.00

 Formation en intra : nous consulter

 Saumur

€ 1000.00

## Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Consulter [notre guide](#) pour choisir l'habilitation adaptée à votre besoin

## Modalités pédagogiques

Formation réalisée sur notre site de formation ou en entreprise.

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Plateau technique et équipement électrique en lien avec le métier du stagiaire, permettant les mises en situation.

Fourniture d'un recueil d'instructions générales de sécurité à l'issue de la formation et d'un titre d'habilitation à faire valider par l'employeur.

# Formation initiale Habilitations électriques : B0 - H0 - HOV exécutant ou chargé de chantier/BP

Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures

**Équipe pédagogique** : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

**Méthodes** : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel. • Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques • Une ergonomie simple et adaptée • Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones

## Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation. Passage de l'habilitation : Epreuve théorique : Test QCM de 30 min